

Nous avons également appris que le libre-échange entraîne une perte importante de liberté d'action pour notre pays, quand il s'agit de prendre des mesures en faveur des producteurs de betteraves sucrières de Lethbridge ou encore en faveur de nos pêcheurs de la côte Est. L'érosion de notre liberté d'action amènera celle de notre liberté politique, et je pense que nous assisterons à une érosion de l'indépendance de notre pays que les jeunes et les Canadiens en général ne sont tout simplement pas disposés à admettre.

Il existe une solution de rechange à la démission que représente le libre-échange. Il s'agit d'une solution qui met l'accent sur le développement local, qui exige de réduire les impôts, au lieu de les augmenter comme l'a fait le gouvernement actuel, afin de donner libre cours aux forces dynamiques au Canada et de faire tourner notre économie. C'est une solution qui repose sur une stratégie industrielle, qui se base sur nos ressources, pour nous donner des emplois pour l'avenir. Nous ne pourrions adopter cette autre solution que si nous abandonnons cette ruée ridicule, dangereuse, voire destructrice, et très mal organisée, vers le libre-échange avec les États-Unis.

M. le vice-président: Questions ou commentaires? Reprenons le débat.

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer au débat sur le projet de loi C-99, portant pouvoir d'emprunt, à l'étape de la troisième lecture. Cette loi donne au ministre des Finances (M. Wilson) et au gouvernement le pouvoir d'emprunter une somme ne dépassant pas 22.6 milliards de dollars pour les travaux publics et les dépenses générales. Ce projet de loi confère au gouvernement fédéral le pouvoir d'emprunter une somme d'argent considérable pour avoir les fonds nécessaires en plus des recettes prévues pour l'année 1986-1987.

Je voudrais aborder trois sujets cet après-midi. Je voudrais essayer de savoir pourquoi nous n'aurons pas assez de recettes; en effet, l'attitude que nous adoptons à l'égard de la nécessité d'emprunter est certainement influencée par les raisons qui poussent le gouvernement à avoir recours à cet expédient. Par la même occasion, j'examinerai certaines des conséquences que les Canadiens doivent subir du fait que le gouvernement est obligé d'emprunter suivant l'exemple de ses prédécesseurs. Troisièmement, j'aimerais faire quelques suggestions quant aux mesures que le gouvernement devrait prendre, à la suite des changements qui s'imposent pour remédier à ces conséquences, avec l'argent qu'il nous demande l'autorisation d'emprunter.

Je me réjouis de voir le grand nombre de députés présents cet après-midi. Le vendredi après-midi, la participation des députés pose parfois des problèmes. Je constate avec plaisir que nous sommes nombreux ici aujourd'hui, car il y a eu beaucoup d'absences cette semaine. J'ai demandé le quorum au cours du débat sur le projet de loi C-91 après avoir constaté qu'il y avait seulement neuf puis dix députés sur les banquettes ministérielles. La même chose a failli se produire hier, au cours du débat sur une autre mesure, mais d'autres députés sont arrivés.

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. MacDougall: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député ne devrait pas, je pense, faire allusion au débat des jours précédents ou à l'absence des députés. Je pense qu'il devrait retirer ses paroles.

M. le vice-président: Le député ne mentionne pas l'absence ou la présence de députés en particulier. Néanmoins, je lui demanderais de bien vouloir parler du projet de loi.

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Merci, monsieur le Président. Je constate avec plaisir que nous sommes présents en grand nombre cet après-midi pour examiner cette importante mesure sur laquelle je voudrais faire quelques observations.

La première question, c'est de savoir pourquoi le gouvernement s'attend à cette diminution de recettes, ce qui l'oblige à emprunter plus de \$20 milliards à diverses fins. Ce manque à gagner n'est certainement pas dû au fait que les Canadiens à revenu faible ou moyen ne paient pas assez d'impôt. Aucun ministériel ne prétendra, je pense, que les particuliers canadiens à revenus faible et moyen ne paient pas assez d'impôt. En fait, l'impôt a tellement augmenté dans ce secteur que l'on s'attendait à voir totalement disparaître le besoin d'emprunter, étant donné ce qu'a fait le gouvernement. La taxe de vente a augmenté. Premièrement, le gouvernement a approuvé à l'automne 1984 le projet d'augmentation envisagé par le gouvernement libéral précédent. Puis la taxe a augmenté de nouveau de 1 p. cent, et encore une fois. Les taxes d'accise ont augmenté dans divers secteurs et la taxe de vente s'est étendue à des produits jusque là exemptés. Puis le gouvernement a décidé de supprimer l'indexation de l'impôt sur le revenu, ce qui a eu pour effet d'augmenter l'impôt à payer. Il y a également une surtaxe de 3 p. cent sur le revenu des particuliers canadiens. Je suis sûr que mes collègues conservateurs d'en face, qui se considèrent comme les défenseurs des particuliers, reconnaîtront que le gouvernement a assommé les particuliers à coup d'impôt.

En raison de ce nouveau fardeau, que le ministre des Finances n'a pas vraiment contesté, même s'il a ergoté sur d'autres points, l'impôt de la famille moyenne a augmenté d'environ \$1,300 par an. Cela représente un fardeau lourd et honteux à imposer aux particuliers canadiens à une époque où le ralentissement économique, qui est à l'origine de ce manque à gagner, aurait dû se solder par une diminution et non une augmentation d'impôt, de façon à accroître l'activité dans nos localités.

Comme, de toute évidence, ce n'est pas parce que les contribuables ont payé moins d'impôts que les recettes ont baissé, il faut en chercher ailleurs la raison. Cette baisse des recettes est en grande partie imputable aux échappatoires fiscales que le gouvernement a ménagées dans d'autres domaines. La plus scandaleuse est à mon avis l'exonération de \$500,000 que le ministre des Finances a accordée sur les gains de capitaux. Si cette proposition avait été liée à des investissements faits au Canada, on aurait peut-être pu trouver des arguments en sa faveur. Cependant, comme elle permet des investissements ailleurs dans le monde, c'est une mesure inadmissible.